

COMMUNE DE BOUVIGNIES

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2023

N° 2023- 001 – CITY STADE ET AIRE DE JEUX – ATTRIBUTION DE LA MAITRISE D’OEUVRE

L’an deux mil vingt-trois, le treize février à dix-neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de BOUVIGNIES, s’est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric PRADALIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Date de Convocation du conseil municipal : 06/02/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents :	13
Absents :	06
Votants :	19

Présents : PRADALIER Frédéric, HULOUX Martine, VALIN Jean-Marie, CARON Philippe, SALMON Bernadette, HOUSSIN Daniel, LONGUEPEE Jean, COUTEAU Odile, LOSCIUTO Martine, DESFONTAINE Delphine, WAQUET Dominique, FEVRIER Gilles, VIELLEFON Guillaume.

Absents excusés : FENAIN Bruno a donné procuration à SALMON Bernadette - THERET Elodie a donné procuration à PRADALIER Frédéric - DANGREMONT Romain a donné procuration à HOUSSIN Daniel – CAILLE-WATTIER Valérie a donné procuration à HULOUX Martine – CARON Elise a donné procuration à FEVRIER Gilles - LIBERT Nathalie a donné procuration à VIELLEFON Guillaume

Secrétaire de séance : CARON Philippe

Il est proposé de lancer le projet d’aménagement d’un city-stade et d’une aire de jeux au parc du manoir. A cet effet , le cabinet de paysage et ingénierie URBANIA a proposé un avant-projet avec une estimation haute du bilan financier de l’opération et incorporant en tranche conditionnelle la rénovation du terrain de tennis. Montant prévisionnel de l’opération 268 200, 14 € H.T. Démarrage des travaux en 2024.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer afin de confier la maîtrise d’œuvre de l’opération au cabinet URBANIA – 9 rue Jean Jaurès à LAUWIN-PLANQUE pour un coût de 15 181.14 € H.T.

Après en avoir délibéré à la majorité des voix (15 voix POUR - 4 ABSENTENTION), le Conseil Municipal :

DECIDE de lancer le projet d'aménagement du city-stade et de l'aire de jeux au parc du manoir et de confier la maîtrise d'oeuvre cabinet URBANIA de LAUWIN-PLANQUE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

F. PRADALIER

Envoyé et reçu en Préfecture le 17/02/2023
ID 059 215901059 20230213 D2023-001-DE
Publié sur le site internet le 17/02/2023

